

# ÉTÉ 2024 BULLETIN COMMUNAL

LE FIL DE

TRAUBACH-LE-HAUT

Bonjour,

Nous entrons dans la dernière ligne droite de l'été; la rentrée pointe son nez. J'espère que vous avez pu bénéficier d'une trêve ensoleillée (un mot de saison) qui vous a permis de vous évader à travers les JO (Paris 2024), et (ou) de partir en villégiature avec votre famille, des amis, et de nous revenir reposé, loin des tourments du premier semestre.

Au dernier recensement notre commune compte 64 personnes de plus qu'en 2018 (658); ce qui représente 27 nouveaux logements(260).

Nous vous remercions de votre vigilance par rapport au savoir-vivre et aux éventuelles nuisances sonores. Nous vous rappelons que la vie en collectivité nécessite parfois certains efforts pour préserver la tranquillité des voisins et garder des rapports cordiaux. Un nouvel arrêté concernant les nuisances sonores est en rédaction.

Avant de prendre connaissance des articles de ce bulletin estival, je souhaite mettre en avant l'esprit associatif, et remercier tous les membres des associations qui nous ont permis de nous rencontrer lors de leurs différentes manifestations depuis le début de l'année.

Bonne lecture

«Traubachement» vôtre,  
Pierre RINNER Maire

## Du changement au secrétariat de mairie



Présente depuis quatorze années au secrétariat de la mairie de Traubach le Haut, Madame **Joëlle SCHMITTLIN** a intégré celui de Reiningue par voie de mutation. Lors du pot de départ le 11 juin, en présence des élus, de ses collègues et des membres des associations du village, le maire Pierre RINNER a retracé son parcours au sein de notre collectivité. «Une collaboratrice remarquable qui maîtrise tous les domaines, accompagnée de sa rigueur, elle a permis à notre commune d'avoir une administration modernisée, structurée et ordonnée».



Il remercie Madame SCHMITTLIN pour son investissement durant toutes ces années, lui souhaite pleine réussite dans sa nouvelle collectivité et lui remet en cadeau, au nom des administrés, du conseil municipal et de son collègue, un porte courrier de bureau personnalisé à l'effigie de notre mairie.

Depuis le 13 juin, notre nouvelle secrétaire générale de mairie, Madame Annick SCHARER vous accueille et vous accompagne dans vos démarches administratives.

## BUDGET ET FISCALITE

Lors du Conseil Municipal du 09 avril 2024, axé principalement sur le budget, il a été décidé une augmentation des taxes foncières sur le bâti et le non bâti, de 3%.

Jusqu'à présent la commune a fait en sorte de ne pas répercuter l'inflation : en effet depuis l'année 2021 il n'y a pas eu d'augmentation des taxes foncières en ce qui concerne la part communale. Par ailleurs il faut noter que la hausse de l'énergie de 2023 (électricité principalement), n'a pas été répercutée non plus. Il est donc impératif de procéder à un réajustement qui nous permet de garder un budget équilibré.



## TRAVAUX effectués

• L'entreprise Sauner a remplacé les bordures de trottoir endommagées et réhaussé les avaloirs d'égout dans la rue de Masevaux en vue de la réfection de chaussée.



• L'entreprise Bodet a installé de nouveaux mécanismes de tintement des cloches de notre église ainsi qu'un parafoudre.

• L'entreprise AF Terrassement a curé le fossé au bout de la rue de la Forêt.

• Marquage routier à l'intersection de la rue de Bréchaumont et de la rue des Sources.

• Les services de l'équipement ont posé un nouveau revêtement dans toute la rue de Masevaux.



## TRAVAUX en cours et à venir

- Le chemin forestier au bout de la rue de la Forêt a été busé et empierré afin que l'eau qui stagne puisse s'évacuer. Au pied de la motte du HOBourg, une place de retournement a également été réalisée pour améliorer le passage.
- Des études sont en cours par la société Cocyclique, pour l'aménagement et la sécurisation de la rue du Ruisseau, du trottoir de la rue de Bréchaumont, dans la rue Principale, et au croisement de la caserne des pompiers (réduction de la vitesse).



## Journée citoyenne 18 mai 2024

Cette année, nous avons organisé la 10<sup>è</sup> journée citoyenne dans notre village, elle a eu lieu le samedi 18 mai. Les ateliers participatifs se sont déroulés de 8h à 13h.

Parmi tous les ateliers proposés, deux grands chantiers étaient au programme :

Il s'agissait, pour le premier, d'une dalle à couler dans la nouvelle partie du cimetière, afin de servir de base à la reconstruction du rucher. Une équipe robuste a donc pelleté sable, cailloux et ciment dans une malaxeuse afin



d'obtenir du béton pour remplir un grand coffrage armé dans les règles de l'art.

Le second chantier concernait l'aménagement d'un espace autour de la nouvelle « croix des quatre vents », à proximité du lieu-dit Brückenhag. Pour ce chantier, une autre équipe robuste a mis en place, pour enclore le lieu,



une barrière comportant des poteaux en granit, reliés entre eux par une main courante en bois. Les uns ont creusé les trous, les autres y ont placé les poteaux et ajusté les bois ronds. Puis les poteaux ont été bétonnés, et un banc en pierre a été placé, pour que le site soit accueillant.



D'autres travaux ont aussi été réalisés dans le cadre de cette journée citoyenne :

- La transformation d'un grand massif de fleurs dans la rue Principale direction Dannemarie. Les pavés et les rochers ont été remplacés par de grandes bordures maçonnées.
- La remise en état d'un banc en bois qui sera installé dans le nouveau rucher, au cimetière.
- Le fleurissement de la commune (bacs et massifs).
- La numérotation des parcelles en forêt.
- La numérotation des poteaux incendie et le remplacement des chaînettes accrochées aux bouchons, protégeant les raccords pompiers.
- La peinture routière (lignes de cédez-le-passage).
- Le nettoyage des vitres et des rideaux des bâtiments communaux : mairie et annexe
- Le rangement d'une remise communale.
- La mise en place de la salle pour le repas, puis le rangement.



Après les travaux, les participants ont été conviés à partager un repas, une parenthèse conviviale pour finir cette matinée de travail.

Monsieur le Maire remercie tous les acteurs de cette journée, pour leur investissement à la préparation, à l'organisation et à la réalisation de cette édition 2024.

Par votre présence vous avez contribué à l'embellissement de votre commune !



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Rappel des heures d'ouverture de la mairie:

- ◆ lundi : de 16 h à 18 h
- ◆ mercredi : sur rendez vous
- ◆ vendredi : de 14 h à 16 h

Adresse mail de la mairie : [mairie@traubach-le-haut.fr](mailto:mairie@traubach-le-haut.fr)

haies, buissons, arbustes le long de la voie publique. Ils ne peuvent pas dépasser 2 mètres de hauteur. Les branches ne doivent pas empiéter sur les trottoirs prévus pour le passage des piétons, ni masquer l'éclairage public ainsi que les panneaux de signalisation routière.

### HERBES INDESIRABLES :

**NE VOUS LAISSEZ PAS ENVAHIR**

A vos **BINETTES** pour les trottoirs et les caniveaux ou à vos **COUTEAUX** pour les herbes au pied de vos murs.

### LE GESTE CITOYEN :

Nous vous invitons à tailler et à élaguer les haies, buissons, arbustes le long de la voie publique. Ils ne peuvent pas dépasser 2 mètres de hauteur. Les branches ne doivent pas empiéter sur les trottoirs prévus pour le passage des piétons, ni masquer l'éclairage public ainsi que les panneaux de signalisation routière.

Pour la tranquillité de la communauté nous vous rappelons quelques

## règles élémentaires de bon sens:



- Il est interdit de tondre ou d'utiliser tout outil à moteur thermique (débroussailluse, taille haie, souffleur, tronçonneuse) le dimanche et les jours fériés. Ces travaux peuvent être réalisés en semaine.
- Il est interdit de brûler des branches ou autres déchets végétaux

de jardin. Une plateforme de déchets verts est à votre disposition dans la rue des Sources.



**Vous pouvez vous tenir informés des nouvelles de votre commune en renseignant votre adresse mail sur le site de la commune de [traubach-le-haut.fr](http://traubach-le-haut.fr). Sur la page d'accueil, en bas de la partie Actualités/ Evènements, cliquez sur abonnez-vous.**



- ◆ **Les gestes qui sauvent** : formation par les Sapeurs-Pompiers du val du TRAUBACH. [le 13 Octobre 2024 à 10h00](#) pour les habitants des 3 communes, lieu salle des élections.
- ◆ **Soirée moules frites** : organisée par l'amicale du val du TRAUBACH, le 19 octobre 2024.
- ◆ **Saint Martin** : vendredi 8 novembre 2024 à 18h.
- ◆ **La commémoration de l'Armistice** : le lundi 11 novembre 2024 avec remise de médailles aux Sapeurs Pompiers.
- ◆ **Repas paroissial** : organisé par le conseil de fabrique , le dimanche 17 novembre 2024.
- ◆ **Soirée Beaujolais nouveau**, organisée par l'ACL , le samedi 23 novembre 2024.
- ◆ **Bourse aux tableaux** : organisée par l'association du VALLON, le dimanche 30 novembre 2024.
- ◆ **Fête des aînés** : le dimanche 15 décembre 2024.
- ◆ **Collecte de sang** : le mercredi 18 décembre 2024.

